**Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public**
***Fédération Syndicale Unitaire***
Courrier électronique : snetap@snetap-fsu.fr - Site web : http://www.snetap-fsu.fr

Liste de diffusion cfa-cfppa.syndique@snetap-fsu.fr –

BULLETIN INFO 12-01 (mars 2012)

**A travers la liste de diffusion cfa-cfppa.syndique@snetap-fsu.fr, spécifique au secteur CFA/CFPPA, nous t'adressons régulièrement un bulletin d'info qui apportera des informations générales et qui fera la synthèse des réponses aux questions qui nous sont posées par les collègues syndiqués. N'hésite pas à nous questionner ou nous faire part de tes remarques et témoignages en t'adressant directement aux secrétaires nationaux du secteur CFA/CFPPA (laurence.dautraix@educagri.fr et philippe.despres@educagri.fr)**

**ACTIVITES SYNDICALES DU SECTEUR CFAA CFPPA :**

**UN DEBUT D'ANNEE CHARGE !!!**

## 1/ PLAN DE DEPRECARISATION et TITULARISATION EN CFA/CFPPA :

### L'ACTION ET LA MOBILISATION EST PAYANTE !

Après la dernière journée de négociation du 10 janvier qui n'avait pas permis d'avancer quant au nombres de postes de titularisation très insuffisants et uniquement réservés aux lycées, et quant au type d'épreuves proposés (voir mel du 11 janvier), le SNETAP-FSU (dans un cadre intersyndical avec le SYGMA-FSU et la CGT) a mené une action forte le 31 janvier dernier en envahissant le ministère de l'agriculture (http://www.snetap-fsu.fr/Les-precaires-envahissent-le.html). Les précaires, fortement mobilisés (environ 300), ont poussé Bruno Le Maire à les recevoir l'après midi de ce 31 janvier. Le compte rendu complet de cet entretien est consultable sur le site du Snetap (http://www.snetap-fsu.fr/Des-paroles-a-traduire-en-actes.html).

**En particulier, concernant la déprécarisation des agents sur budget d'établissement**, Bruno Le Maire indique que la mobilisation des personnels l'a conduit à infléchir sa position. En effet, il considérait jusqu'alors, que la titularisation des personnels CFA/CFPPA sur place ne relevait pas de la responsabilité du MAAPRAT.

**Il a exposé les deux points sur lesquels il propose d'infléchir sa position** :
- Il charge le Secrétaire général du MAAPRAT et la Directrice générale d'expertiser, dans les trois mois, les postes de CFA/CFPPA dont les compétences relèveraient de la responsabilité du Ministère (ce pourrait être notamment des emplois d'administratifs, d'ingénierie, de direction), sachant qu'après budgétisation, **il se dit prêt à envisager une ouverture surnuméraire de postes au titre du dispositif de titularisation afin de déprécariser ces agents dès 2012..**
- Pour les autres agents, il envisage désormais également une participation partielle de l'État au CAS pension, ouvrant ainsi la porte à la titularisation dans les centres et non plus uniquement en lycées mais à la condition que les collectivités territoriales prennent leur part dans ce dispositif à proportion de leur investissement.

**La forte mobilisation des personnels a donc permis de faire bouger les lignes et d'ouvrir des perspectives de titularisation en CFA/CFPPA qui n'existaient pas jusque là. Mais attention ! Rien n'est acquis à ce stade. La mobilisation des personnels reste indispensable pour la suite.**

Le projet de loi sur la déprécarisation est maintenant passé à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

**Nous vous tiendrons informé dès que nous disposerons de plus d'informations sur les dispositifs qui seront mis en place pour 2012.**

## 2/ GIP, après les GRETA, les CFPPA ?

**Un stage FSU s'est déroulé à Paris les 18 et 19 janvier dernier sur la thématique formation professionnelle, qualification et emploi. Valérie Sophys et Philippe Desprès y ont participé au titre du SNETAP.** Si différents points y ont été abordés des plus généraux (emploi, chômage, 40 ans de formation professionnelle,…), aux plus précis (bilan des contrats de plan régionaux de développement des formations professionnelles, situation à Pôle emploi, question de l'apprentissage,…) avec des intervenants de qualité, un point a plus particulièrement attiré notre attention qui pourrait concerner dans un avenir proche nos CFPPA : **sous 2 ans, les GRETA ont l'obligation de se transformer en GIP** (groupements d'intérêt public qui peuvent associer partenaires publics et privés). **Il s'agit de regrouper les GRETA sur un vaste territoire et de leur donner, à travers un GIP une autonomie financière et juridique pour répondre aux exigences de la concurrence qui pourrait être faussée suite à l'intervention de l'Etat (financement, personnels titulaires,…).** Le GIP est donc une structure autonome, avec un CA propre mais dans lequel la représentation des personnels n'est pas assurée. Le passage en GIP remet en question le statut des personnels qui deviendrait personnel du GIP de droit public ou privé (actuellement les personnels des GRETA sont de droit public et employés par le rectorat, et les postes de conseillers en formation continue financés directement par le rectorat). **Le passage en GIP signe donc l'intégration totale de la formation professionnelle continue de l'Education Nationale dans une logique complète de marché avec un cadre strictement concurrentiel comprenant entre autre, un désengagement total de l'Etat pour ne pas fausser la concurrence, une remise en question du statut des personnels employés du GIP (public ou privé), une absence de transparence, la représentation des personnels au CA n'étant pas assurée, le recentrage de l'activité sur les formations rentables au détriment des formations de faible niveau pour les publics les plus fragiles, une concentration de l'offre de formation au détriment d'un maillage du territoire forcément plus coûteux,…**

**Après les GRETA, les CFPPA ?** Nous savons, de manière officieuse, qu'un groupe de travail au niveau du ministère de l'agriculture (dont sont exclus les représentants des personnels) réfléchit à la mise en place de GIP pour les CFPPA. L'administration avait déjà mis en avant cette hypothèse lors des négociations protocole de 2010, la présentant comme la solution magique pour surmonter toutes les difficultés que les CFPPA pouvaient rencontrer.

**Le SNETAP est bien évidemment totalement opposé à la mise en place de ces GIP….et demande dans le cadre actuel, bien que nous soyons opposé à la décentralisation, que si une organisation régionale des CFPPA doit se mettre en place que ce soit sous la forme d'un EPR (établissement public régional à créer) et non sous la forme de GIP.**

Affaire à ne pas prendre à la légère et donc à suivre de très près et **solidarité indispensable avec nos collègues des GRETA…**

## 3 / RENCONTRE AVEC LES PERSONNELS DE CFAA CFPPA EN REGION LIMOUSIN LE 19 JANVIER 2012.

A l'occasion du **Conseil Syndical Régional de la région Limousin, le secteur CFAA CFPPA en présence de Laurence Dautraix a été invité à rencontrer les agents des centres. Estimant que les CFAA CFPPA et leurs personnels traversent des situations difficiles,** la section régionale avait décidé de mettre à l'ordre du jour leurs problématiques.

Cette journée a permis d'informer sur les orientations nationales en matière de déprécarisation, de faire le point sur les négociations nationales relatives aux agents et à leurs conditions de travail.

Cela a aussi permis de mettre en avant les dysfonctionnements constatés et d'apporter des réponses juridiques ou de défense collective.

**Le secteur CFAA CFPPA rappelle à tous les secrétaires régionaux qu'il se tient à leur disposition pour organiser des journées d'informations et les assises régionales CFAA CFPPA.**

## 4/ ASSISES REGIONALES CFAA CFPPA EN BOURGOGNE LE 26 JANVIER 2012.

Le 26 janvier se sont tenues à Quetigny les assises régionales FPCA Bourgogne à l'initiative du secrétariat régional Bourgogne et avec la participation de Sylvie Debord, secrétaire générale adjointe et Philippe Desprès, secrétaire national adjoint CFA/CFPPA. La matinée a permis d'échanger sur les conditions de travail, les protocoles dont un ne respecte même pas la durée légale du travail puisqu'il impose des obligations de services à 1645 h/an (durée légale du travail : 1607 h) très loin des 648 h, les personnels sur postes gagés, etc… avec **dans l'ensemble une pression de plus en plus forte sur les agents et une nette dégradation des conditions de travail**. La matinée a été aussi l'occasion de faire le point sur l'actualité nationale avec en particulier le plan de déprécarisation, la mise en place des concours, et l'action du 31 janvier. **Le conseil régional et la DRAAF étaient invités l'après-midi.** Après le rappel des mandats syndicaux que nous défendons, les partenaires ont pu exprimer leur vision et échanger avec les participants sur les enjeux et difficultés locales. En particulier ont été abordés la problématique des CFAA départementaux et régionaux, les difficultés de l'apprentissage (crise, bac pro en 3 ans,…)…

Ces assises régionales sont toujours un temps fort d'échange entre des agents et des centres souvent isolés les uns des autres, et un lieu de discussion avec les DRAAF et les conseils régionaux qui sont généralement invités sur une demi-journée. **Aussi nous encourageons les secrétariats régionaux à organiser ces assises régionales ou inter-régionales** : déjà les assises Rhône-Alpes/ Auvergne sont programmées pour le 3 avril, elles sont en préparation pour les régions PACA, Languedoc-Roussillon, elles sont envisagées en Pays de le Loire et Nord-Pas de Calais,…

**Bien évidemment Laurence Dautraix et Philippe Desprès, secrétaires nationaux CFAA/CFPPA restent à votre disposition pour vous aider à organiser en région ces assises.**

**Cet automne nous organiserons des assises nationales FPCA, les dernières s'étant tenues en 2008.**